Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 8 février 2023, à 19.00 heures, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère
		Dorine Langlais Marcoux, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

Est également présente :
Karine Lachance, directrice générale et greffière-trésorière

2023-02-24 **AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-374 DÉCRÉTANT LA CRÉATION D'UN PARC INDUSTRIEL**

Avis de motion est donné par Jacques Roussy, conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2023-374 décrétant la création d'un parc industriel et est également déposé le projet de règlement numéro 2023-374 à cette fin.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance.

2023-02-025 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée Nadine Lelièvre à 19 :20 heures.

_____
Roberto Blondin, maire

_____
Karine Lachance, directrice générale
et greffière-trésorière

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »